



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 7, No 5

Bulletin municipal d'information

Juin 2022



Finances et réalisations 2021

Élection municipale partielle

Offres d'emploi

Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca
Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi:
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg@val-des-bois.ca
Sonia Pétrin Poulin, Adjointe adm.
mun@val-des-bois.ca
Valérie Tétreault, Trésorière adjointe
admin@val-des-bois.ca

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp@val-des-bois.ca

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie@val-des-bois.ca

Service de sécurité incendie

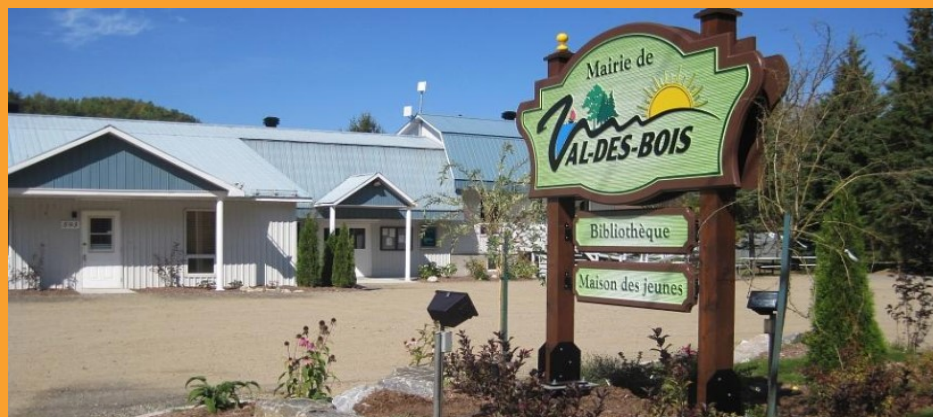
Marc Sarrazin, Directeur
incendie@val-des-bois.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie@val-des-bois.ca
René Houle, Conseiller #1
conseiller1@val-des-bois.ca
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2
conseiller2@val-des-bois.ca
Siège vacant, Conseiller #3
conseiller3@val-des-bois.ca
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4@val-des-bois.ca
Jessica Maheu, Conseillère #5
conseiller5@val-des-bois.ca
Clément Larocque, Conseiller #6
conseiller6@val-des-bois.ca

COMITÉ DU JOURNAL

René Houle
Jessica Maheu
Valérie Tétreault
journal@val-des-bois.ca



BIBLIOTHÈQUE

Josée Prévost, responsable
biblio@val-des-bois.ca

Heures d'ouverture de la biblio:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE

Manon Bourque, Responsable
loisirs@val-des-bois.ca

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141	CHSLD Papineau : 819 986-3341
SOPFEU : 1 800 463-3389	Hydro-Québec : 1 800 790-2424
Anti-Poison : 1 800-463-5060	MRC Papineau : 819 427-6243
Info Santé : 811	Urgence municipale : 819 598-2176
C.L.S.C. : 819 454-2355 poste 2521	



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7

SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010

1 800 363-9010

www.sosviolenceconjugale.ca

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisiens,

Participer à un congrès qui regroupe une trentaine d'élus de municipalités de moins de 5000 habitants, des représentants du Ministère du Transport ainsi que des ambassadeurs des Villages Étapes en France, constitue une expérience très enrichissante. Ça m'a permis de constater qu'il est de plus en plus difficile aujourd'hui de maintenir des services de base dans un petit village, mais également de découvrir comment, en se mobilisant, les citoyens peuvent redonner vie à leur communauté.

À Dégelis, dans le cadre de la tenue du congrès de la Fédération des Villages-relais, j'y ai rencontré il y a quelques jours, une équipe municipale dédiée et fière de nous faire découvrir leur majestueux coin de pays de la MRC du Témiscouata. J'ai côtoyé des citoyens bénévoles et engagés qui ont réussi à partir du rêve d'une enseignante à créer « Le Tremplin » un festival provincial de la chanson et de l'humour qui fait place à l'immersion de talents locaux depuis plus de 20 ans. Également un botaniste à la retraite qui s'est donné comme mission d'implanter bénévolement dans son village des îlots paysagers accompagnés d'arbres fruitiers. Cette mobilisation citoyenne est impressionnante et c'est plein d'idées en tête et sous cette influence que votre conseil municipal entreprend l'été 2022.

Bien que beaucoup plus limitée en ressources, votre équipe municipale n'a rien à envier à celle de Dégelis quant à sa détermination et son engagement. Elle carbure à la réalisation de projets qui dynamisent notre communauté. Vous pouvez le constater à la lecture des minutes de la résolution 2022-06-102 (Rapport du maire-Finances et réalisations 2021) de l'assemblée publique du 7 juin dernier, rapportées plus loin dans cette édition.

Votre équipe entreprend la saison estivale sur une note tout aussi emballante. La participation des citoyens entourant les activités de la « fête des Voisins » la fin de semaine dernière en témoigne. Fallait voir la binette de la centaine d'enfants venus pêcher leur poisson au lac Vert. Comme c'était rafraîchissant. C'est avec la même fébrilité que certains de ces jeunes attendent avec impatience l'ouverture du camp de jour qui débute le 27 juin. De nombreux événements festifs suivront.

Plusieurs d'entre vous ont constaté que ça bouge également du côté de la voirie. Les travaux d'excavation et de mise à niveau de la chaussée en prévision de la deuxième phase de l'asphaltage de nos chemins municipaux vont bon train. Nous faisons appel à votre tolérance pour les inconvénients que ça vous causera. Nous sommes persuadés que les avantages compenseront amplement cet inconfort momentané.

Alors comme vous pouvez le constater l'été est bien démarré. Nous vous encourageons à faire preuve de prudence au cours de vos activités nautiques et de civisme quant aux nombreux partys qui seront tenus à l'extérieur afin que chacun y trouve un équilibre harmonieux.

Bien sûr, n'oubliez pas d'entourer le 19 sur votre calendrier. Il suffit de si peu pour lui être reconnaissant. Bonne fête des Pères !

Nous vous souhaitons une agréable saison estivale !

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Deux éditions en une!

Prenez note que les éditions du Valboisien de juillet et août 2022 seront jumelées. Afin de vous offrir l'édition la plus complète possible, le journal de juillet/août sera publié vers la mi-juillet. Au début du mois de septembre 2022, l'édition normale mensuelle reprendra sa routine. Si vous désirez faire paraître un texte dans l'édition de juillet/août, celui-ci nous être acheminé au plus tard le jeudi 30 juin au journal@val-des-bois.ca.

Merci à tous de l'intérêt que vous portez au Valboisien.

Services municipaux

Rapport du maire - Finances et réalisation 2021

TEXTE : ROLAND MONTPETIT, MAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec, un aperçu de la situation financière de la municipalité de Val-des-Bois.

ÉTATS FINANCIERS

La firme de comptables agréés Marcil Lavallée, a effectué la vérification de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021. Pour cet exercice, la Municipalité a réalisé un surplus de 290 744,89 \$.

RÉALISATIONS 2021

Achat d'une camionnette
Réfection de l'éclairage du terrain de balle
Achat d'un trampoline géant
Achat d'équipement cinématographique pour utilisation extérieure
Diffusion de films extérieurs durant la période estivale
Achat et installation d'un système de surveillance au parc pour enfants et au terrain de balle
Rechargement et asphaltage de nombreux chemins municipaux et du stationnement municipal
Remplacement de la génératrice de l'administration
Achat d'une déneigeuse
Achat d'un balai de rue
Traitement de la rénovation cadastrale
Instauration des cueillettes des matières organiques
Première édition de Val-des-Bois en musique
Défi château de neige
Folle course familiale
Vente de garage communautaire
Centre communautaire hanté
Tenue d'un camp de jour

SUBVENTIONS

Une subvention de 50 000,00 \$ fut obtenue du gouvernement provincial pour favoriser la coopération intermunicipale pour les loisirs de Val-des-Bois et Bowman.

Une subvention de 50 000,00 \$ fut obtenue de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) pour le programme de gestion des actifs municipaux.

Une subvention de 75 000,00 \$ a été obtenue du gouvernement provincial pour les bâtiments municipaux.

Une subvention de 98 500,00 \$ a été obtenue du gouvernement provincial pour la création d'un écocentre.

Services municipaux

LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., C. T-11.001), voici la rémunération annuelle des membres du conseil de la municipalité de Val-des-Bois pour l'année 2021 :

	Rémunération municipale	Allocation de dépenses
Maire :	12 970,00 \$	6 485,00 \$
Conseillers :	5 260,00 \$	2 630,00 \$
Maire suppléant	1 200,00 \$	600,00 \$
	Rémunération MRC	Allocation de dépenses MRC
Maire	5 797,66 \$	2 898,54 \$

CONTRAT OU DÉPENSE DE PLUS DE 25 000,00 \$ OCTROYÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2021

Val-des-Bois en musique	AUDIO TSL	26 202,95 \$
Laboratoire asphaltage	LES SERVICES EXP INC.	29 246,19 \$
Assurances collectives	SSQ	32 982,16 \$
Services intermunicipaux	MUNICIPALITÉ DE BOWMAN	38 112,80 \$
Logiciel informatique	PG SOLUTIONS INC.	39 378,09 \$
Matériaux divers	MATERIAUX LAJEUNESSE	42 258,77 \$
Assurances municipales	FQM ASSURANCES	43 629,43 \$
Camionnette	CARLE FORD INC.	53 080,18 \$
Régime de retraite	AON HEWITT CANADA	56 229,86 \$
Location rétrocaveuse	J.R. BRISSON ÉQUIPEMENTS	56 233,25 \$
Carburant	ÉNERGIES SONIC RN S.E.C.	56 981,56 \$
Électricité	HYDRO-QUEBEC	65 442,10 \$
Calcium	COMPASS MINERALS CANADA	70 395,66 \$
Remises gouvernementales	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	72 674,53 \$
Firme d'évaluation et rénovation cadastrale	SERVITECH INC.	77 989,59 \$
Matières résiduelles	MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	90 162,40 \$
Bacs de compost	IPL NORTH AMERICA INC.	129 194,39 \$
Quote part	M.R.C. DE PAPINEAU	145 635,47 \$
Sureté du Québec	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	153 499,00 \$
Remises gouvernementales	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	196 037,46 \$
Surfaçage double	SINTRA INC.	281 920,42 \$
Asphaltage	LES PAVAGES LAFLEUR & FILS INC.	1 239 743,52 \$

CONCLUSION DU RAPPORT DU MAIRE

Un gros merci aux membres du conseil et au personnel de la Municipalité pour leur excellente collaboration au cours de l'année 2021.

Continuez de nous suivre en consultant notre site internet au www.val-des-bois.ca, en assistant aux réunions du Conseil municipal tous les premiers mardis du mois à 19 h, dans le journal local «Le Valboisien» et sur Facebook.

Services municipaux



Avis public d' lection

Date du scrutin 14 ao t 2022

Par cet avis public, Anik Morin, pr sidente d' lection, annonce les  l ments suivants aux  lectrices et aux  lecteurs de la Municipalit .

Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : **Poste de conseill re ou conseiller 3**

Toute d claration de candidature doit  tre produite au bureau de la pr sidente ou du pr sident d' lection aux jours et aux heures suivants : Du 5 juillet au 15 juillet 2022

Horaire

Mardi (5 et 12 juillet)	De 9 h � midi	De 13 h � 16 h
Mercredi (6 et 13 juillet)	De 9 h � midi	De 13 h � 16 h
Jeudi (7 et 14 juillet)	De 9 h � midi	De 13 h � 16 h
Vendredi (15 juillet)	De 9 h � 16 h 30	

Attention : le vendredi 15 juillet, le bureau sera ouvert de 9 h   16 h 30 de fa on continue.

Si plus d'une personne pose sa candidature   un m me poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous pr sentaant au bureau de vote aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 14 ao t 2022, de 10 h   20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 7 ao t 202, de 12 h   20 h**

La personne suivante a  t  nomm e secr taire d' lection : Val rie T treault

Vous pouvez joindre la pr sidente d' lection   l'adresse et au num ro de t l phone ci-dessous.

Pr sidente d' lection

Adresse : 595, route 309, Val-des-Bois, Qc J0X 3C0

T l phone : 819 454-2280 poste 3002

Anik Morin

Pr sidente d' lection

Donn    Val-des-Bois le 8 juin 2022



OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

La municipalité de Val-des-Bois est à la recherche d'un responsable des loisirs et de la culture.

Sommaire des fonctions :

Organisation d'activités et évènements;
Support aux organismes;
Réservations et organisation du Centre communautaire;
Préparation de demandes de subventions;
Toutes autres tâches en appui aux membres de l'équipe actuelle.

Qualifications obligatoires :

Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnels;
Connaissances avancées de Microsoft Office 365;
Esprit d'équipe, dynamisme, leadership et loyauté.

Qualifications considérées un atout :

Expérience administrative;
Bilingue;
DEC en loisir, comptabilité ou autre relié à l'emploi;
Expérience dans le domaine municipal.

Documents obligatoires à remettre pour que votre demande soit considérée :
Curriculum vitae, preuve d'étude et références des deux derniers employeurs (noms et numéros de téléphone).

Conditions :

Temps plein indéterminé. Horaire de travail du lundi au jeudi de 7 h à 16 h 15 pour un total de 35 h par semaine. Lors d'activités, les heures de travail pourraient être modifiées. Salaire et autres avantages à discuter selon l'expérience et les compétences.

Date limite :

Toutes les demandes doivent être reçues par courriel au dg@val-des-bois.ca au plus tard le 4 juillet 2022. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour la prochaine étape.

Pour toutes questions supplémentaires, contactez-nous au 819 454-2280.

Anik Morin
Directrice générale et greffière trésorière
Municipalité de Val-des-Bois





OFFRE D'EMPLOI

Adjoint administratif

La municipalit  de Val-des-Bois est   la recherche d'un adjoint administratif. L'embauche sera d'une dur e ind termin e (poste permanent).

Sommaire des fonctions :

Les t ches sont tr s vari es et majoritairement relatives au service   la client le, les finances, les ressources humaines, l'entr e de donn es et toutes autres t ches en soutien   l' quipe.

Qualifications obligatoires :

D tenir un dipl me d' tudes secondaires;
Connaissances avanc es de la suite Microsoft (Word, Excel, PowerPoint);
Esprit d' quipe, dynamisme, leadership et loyaut .

Qualifications consid r es un atout :

Dipl me d'un champ d' tudes reli  au travail propos ;
Exp rience dans le domaine municipal ou de l'inspection de b timent.
Bilingue;

Documents obligatoires   remettre pour que votre demande soit consid r e :

Preuve d' tude;
Curriculum vitae;
R f rences des deux derniers employeurs (noms et num ros de t l phone).

Conditions d'emploi :

Horaire de travail du lundi au jeudi de 7 h   16 h 15. Assurances collectives et r gime de retraite offerts apr s quelques mois de travail. Salaire   discuter selon l'exp rience et les comp tences.

Date limite :

Tous les curriculum vitae doivent  tre re us au bureau municipal de Val-des-Bois **au plus tard le 4 juillet**. Nous communiquerons avec les candidats retenus seulement.

Par courriel : dg@val-des-bois.ca

Par t l copieur : 819 454-2211

Par la poste : Municipalit  de Val-des-Bois

Demande d'emploi - Adjoint administratif

595, route 309, Val-des-Bois (Qu bec) J0X 3C0

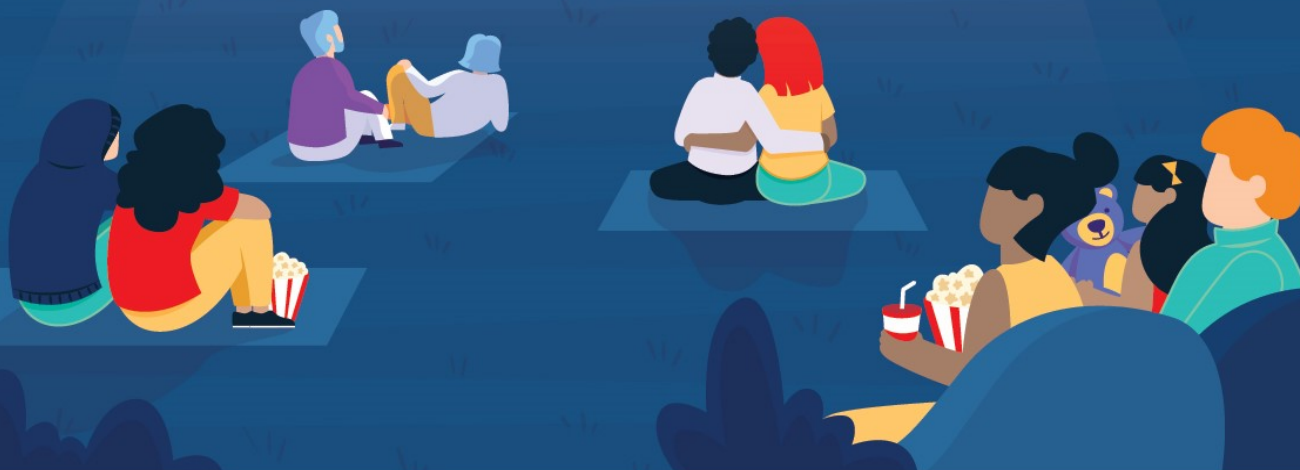
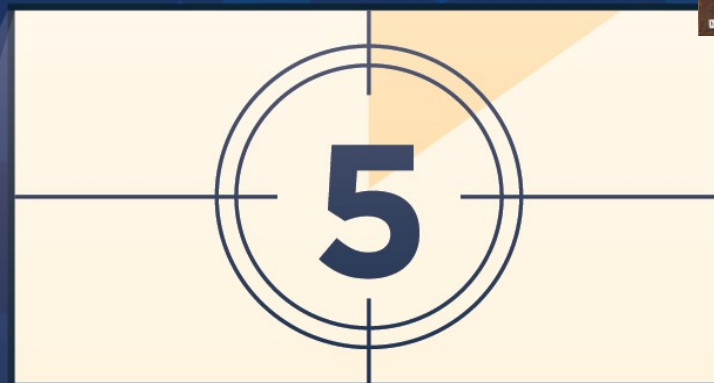
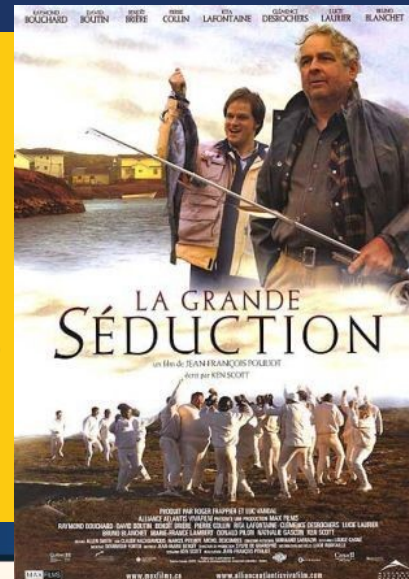
Pour toutes questions suppl mentaires, n'h sitez pas   me contacter au 819 454-2280 poste 3002.

Anik Morin, directrice g n rale
Municipalit  de Val-des-Bois

Cinéma pour la Fête nationale

Le dimanche 19 juin à 19 h 30

121, chemin du Pont-de-Bois



NOTRE CINÉMA AUX MILLE ACCENTS

DIMANCHE LE 19 JUIN

Aime ton
CINÉMA

CinemaMilleAccents.com

En partenariat avec :

Québec

JOYEUSE FÊTE DES PÈRES

Concours "un père extraordinaire"

PAUL LAROCQUE

Gagnant du chèque cadeau chez Station Sport Nature



Mon père, mérite le titre d'un père extraordinaire. Un homme du coin. Il est un père et un grand-père présent pour ses deux enfants et ses 5 petites filles. Il est toujours présent et disponible pour nous. Il prend toujours le temps de nous appeler, de prendre de nos nouvelles et ça lui tient à cœur. Vecteur de belles valeurs familiales qui nous protégera toujours. Merci papa je t'aime xxx

Julie Larocque

YANIC FRÉCHETTE



Voici un papa extraordinaire qui est doux et dévoué pour notre fille! Il mérite tellement le titre de papa extraordinaire car avant d'être papa pour notre fille il a aussi été un excellent papa pour mes trois plus vieux quand nous nous sommes rencontrés depuis déjà 16 ans !

Nathalie Ricard



GILLES DUHAIME

Gagnant du chèque cadeau au Dépanneur Bowman

POUR MOI UN PÈRE EXTRAORDINAIRE. PAPA DE 4 BEAUX ENFANTS EN SANTÉ, TOUJOURS LÀ PEU IMPORTE LE MOMENT. IL EST TRAVAILLANT, DRÔLE, AIMABLE, REMARQUABLE. JE LE REMERCIE POUR TOUT CE QU'IL FAIT POUR NOUS SA PETITE FAMILLE.

ROXANE LÉONARD, SA CONJOINTE.



JACOB BÉDARD

JACOB EST LE PÈRE EXTRAORDINAIRE QUE VOUS RECHERCHER ! IL N'EST PAS SIMPLEMENT EXTRAORDINAIRE. JACOB EST LE PÈRE SI DÉVOUÉ ET AIMANT POUR SES 2 ENFANTS MATIS ET LILY AINSI QUE SON BEAU-FILS CEDRICK. IL SE DÉMARQUE PAR SON AMOUR INFINI POUR EUX, SA SENSIBILITÉ FACE À CE QU'ILS VIVENT. IL ADORE FAIRE DES ACTIVITÉS AVEC EUX OU MÊME DE LES IMPLIQUER DANS NOS PROJETS. JACOB EST UN PAPA LION. N'ATTAQUEZ PAS SES PETITS, CAR VOUS MOURREZ. C'EST LA FAMILLE AVANT TOUT. RENCONTREZ-LE ET VOUS SEREZ CHARMÉ, CAR IL EST EXTRA CHARMANT ♥

SYLVIE WHISELL

CLAUDE JUNIOR FRÉCHETTE



Voici une personne spéciale qui mérite le titre du papa Extraordinaire, c'est mon conjoint. C'est un papa, qui donne beaucoup de temps à ses enfants. Il a rénové notre maison au complet et fabrique plein de choses pour notre famille. Il est passionné de hockey et de baseball qui aime jouer et pratiqué avec les enfants, car c'est les deux sports pratiqués par la famille. Il est, non seulement, un très bon papa, mais aussi un conjoint presque parfait (Hi,hi)

Roxanne Lamothe

PAUL LACOMBE

Gagnant du chèque cadeau chez Matériaux Lajeunesse



Je vous présente, mon père. Natif de la petite nation, Janarc plus précisément, cet homme est non seulement mon père mais également mon héros.

Débrouillard et très travaillant, il m'a donné tous les outils nécessaires afin de réussir dans la vie. C'est sans hésitation qu'il fera don de sa chemise pour aider sa famille et ses amis, et ce, malgré son horaire bien chargé à l'usine ainsi dans ses multiples projets. Je l'admire énormément pour ces raisons. C'est avec grand plaisir que je l'honore aujourd'hui par ces quelques mots, il mérite amplement cet hommage.

Toby Lacombe

RAYMOND GAGNÉ



À un papa fiable, solide, calme et présent qui supporte et qui aime inconditionnellement; À un grand-papa amusant, énergique et coquin qui n'hésite pas de se mettre à quatre pattes pour jouer; Merci de créer, avec maman, une fondation si solide pour notre famille. Tu es un papa / grand-papa extraordinaire et on t'aime beaucoup!

De tes filles et petites filles Mylène, Natalie, Gabrielle, Emmanuelle et Dalia



Compost

Distribution de type libre-service

Venez remplir gratuitement votre chaudière.

LE SAMEDI 18 JUIN 2022

Une remorque de compost sera mise à votre disposition à l'entrée du garage municipal

Soyez courtois et responsable afin que tous puissent en bénéficier.

Aucun contenant ne sera disponible sur place.



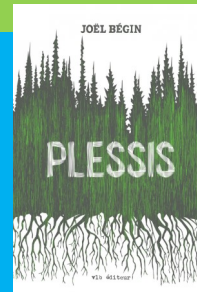
FÊTE DE LA PÊCHE

Encore une fois notre édition fut couronnée de succès!
Grâce à notre belle équipe, plus de 80 enfants sont maintenant des pêcheurs de la relève.
Merci à tous nos bénévoles, partenaires et commanditaires qui contribuent à faire de notre activité une réussite année après année !

Bibliothèque

NOUVEAUTÉS DU MOIS

POLARS



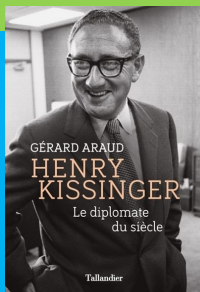
DVD



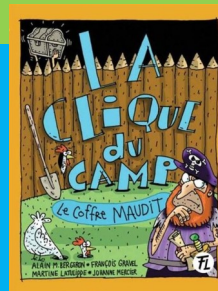
CUISINE



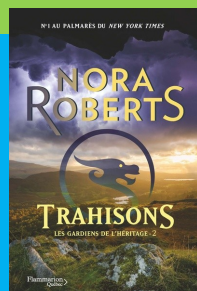
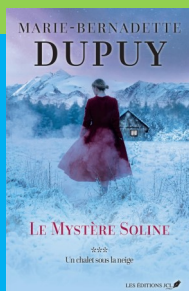
ROMANS



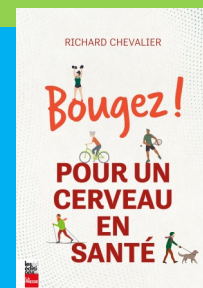
JEUNESSE



SÉRIES



SANTÉ



Bibliothèque

Concours de l'été

Courez la chance de gagner un certificat-cadeau de 50 \$ de la Librairie Rose-Marie simplement en vous rendant à la biblio!

Pour participer, vous devez être membre de la bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman ou encore le devenir.

Attribution des deux prix le mercredi 1er août 2022 | Seul le gagnant sera contacté

Politique disponible à la bibliothèque

*** N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions de livres. Si nous ne les avons pas, on les trouve en majorité! ***



Les nouveaux signets Coup de cœur de la Biblio

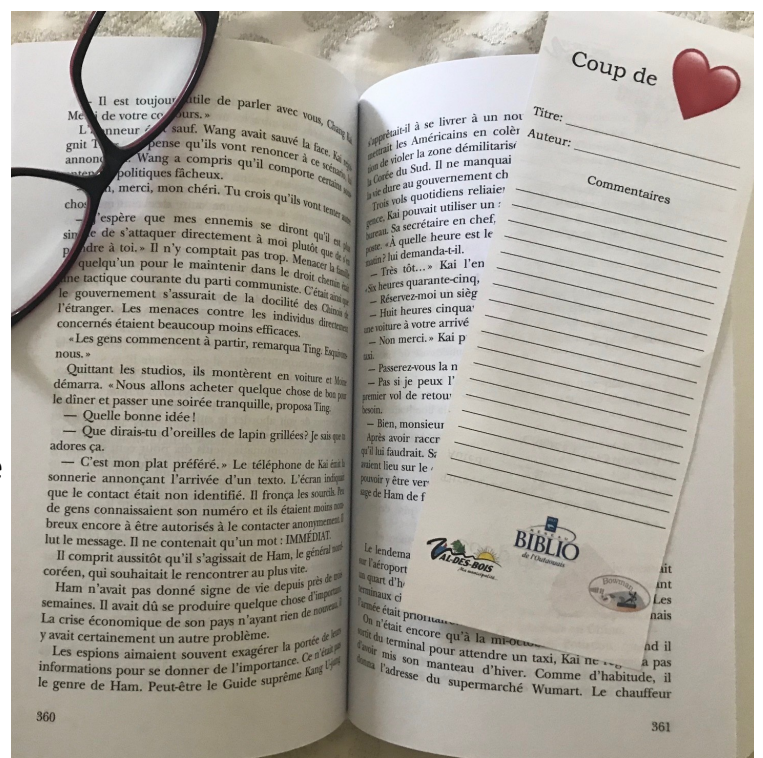
Un signet est maintenant disponible pour chacun des livres que vous avez envie de commenter.

Vous pouvez faire un commentaire (bon ou mauvais) ou encore simplement les lire. Toutefois, tentez de le conserver dans le livre. Autrement, ce partage communautaire sera perdu; ce n'est pas la fin du monde, nous avons d'autres signets, si nécessaire.

Demandez-le à la biblio, si vous en avez envie. Il se pourrait qu'il y ait déjà un signet dans le livre que vous avez sélectionné.

C'est comme un club de lecture, mais sans engagement préalable. C'est gratuit!

Bonne lecture et partage.



VAL-DES-BOIS
EN MUSIQUE

27
AOÛT

Sara
Dufour



110% BOB
Hommage à Boboussennette



FRÈRES

PRÉVENTE
40 \$

LEPOINTDEVENTE.COM/BILLETTS/VAL-DES-BOISENMUSIQUE2022

VAL-DES-BOIS PRÉSENTE

FCF 4.5K
FOLLE
COURSE
FAMILIALE

6 AOÛT 2022 DÈS 10 H

121, CHEMIN DU PONT-DE-BOIS

2 KM | OBSTACLES EN FORÊT
0.5 KM | PARCOURS AQUATIQUE
2 KM | BOUE, MOUSSE, POUDRE COLORÉE

INFORMATIONS :

819 454-2280 POSTE 3001
MUN@VAL-DES-BOIS.CA

25 \$ PAR PERSONNE
5 ANS ET PLUS
VESTE DE FLOTTAISON OBLIGATOIRE*

PRÉVENTE
JUSQU'AU 20 JUILLET

20 \$

PAR PERSONNE

LEPOINTDEVENTE.COM/BILLETTS/FCF2022

*APPORTEZ VOTRE VESTE DE FLOTTAISON IDENTIFIÉE



Les municipalités en collaboration avec la bibliothèque vous proposent une activité familiale gratuite.

Jeu d'évasion numérique

pour les jeunes de plus de 8 ans, adolescents et adultes de tous âges.

Il suffit d'apporter votre téléphone ou votre tablette; nous offrons le Wi-Fi!



Vous êtes invités à relever différents défis avant la fin du chronomètre.

Durée: 60-75 minutes
Niveau de difficulté: 2 sur 4
Taux de réussite: de 45 % à 65 %



Explorer le marais avec ce jeu d'évasion en apprenant tout ce qu'il faut savoir sur les nombreuses créatures qui l'habitent, en vous laissant guider par Balthazar.

Ce jeu vous propose une aventure passionnante, facile à utiliser et bilingue.

18 juin 2022 | 9 h 30 à 11 h 30
Centre communautaire de Val-des-Bois

Pour plus d'informations, contactez :

Manon Bourque au loisirs@val-des-bois.ca ou au 819 454-2280 poste 3070



RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

DOCUMENT-SYNTÈSE RÉSUMANT LES NORMES DU RÈGLEMENT À L'INTENTION DES CITOYENS

CONTEXTE

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Le présent document présente en un coup d'œil les exigences applicables aux piscines résidentielles en vertu du *Règlement*, incluant les plus récentes modifications qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Pour en savoir plus sur les modifications, consultez la page Web du MAMH.

Il est à noter que les municipalités sont responsables de l'application du *Règlement* et qu'un permis municipal est exigé pour les travaux suivants :

- construire, installer ou remplacer une piscine;
- installer un plongeur;
- construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

Par ailleurs, les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le *Règlement*. Les propriétaires ou les futurs acheteurs doivent donc se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître précisément les règles applicables.

PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement* ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau;
- aux plans d'eau naturels;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.



RÈGLES RELATIVES AUX PORTES DES ENCEINTES

Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrites précédemment.

De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits :

- du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte;
- du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5 m de hauteur.



CONTRÔLE DE L'ACCÈS

PISCINE CREUSÉE OU SEMI-CREUSÉE

Une piscine creusée ou semi-creusée doit toujours être entourée d'une enceinte.



CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE HORS TERRE OU DÉMONTABLE

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte :

- une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m de hauteur;
- une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1,4 m de hauteur.

Dans les autres cas, il n'est pas requis d'entourer la piscine d'une enceinte. Toutefois, l'accès à une piscine qui n'est pas entourée d'une enceinte doit se faire de l'une des manières suivantes :

- au moyen d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;
- à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.



APPAREILS DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit :

- à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte (lorsqu'installé à l'extérieur de l'enceinte);

Les appareils peuvent être situés à moins de 1 m s'ils sont installés :

- à l'intérieur d'une enceinte;
- sous une structure d'au moins 1,2 m de haut qui ne peut être facilement escaladée et qui empêche l'accès à la piscine ou à l'enceinte à partir des appareils (par ex. : sous un patio);
- dans une remise.



Nouveauté

AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS D'UNE ENCEINTE OU D'UNE PISCINE

Une bande de dégagement de 1 m doit être maintenue aux abords de l'extérieur d'une enceinte ou de la paroi d'une piscine, lorsque celle-ci n'est pas entourée d'une enceinte :

- aucune structure ou aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine ne peut se trouver à l'intérieur de cette bande (par ex. : mur de soutènement, module de jeux pour enfant).
 - Cette exigence ne s'applique pas aux équipements mobiles, tels les meubles de jardin et les outils, ni aux arbres. Il est toutefois recommandé d'éviter de laisser de tels équipements à trop grande proximité de la piscine ou de l'enceinte et de tailler les branches pouvant présenter un risque.



Aucune fenêtre d'un bâtiment ne doit être située à l'intérieur de cette bande de 1 m, sauf si cette fenêtre :

- est située à au moins 3 m du sol ou;
- a une ouverture limitée de manière à ne pas permettre le passage d'une balle de plus de 10 cm.

Cette exigence s'applique seulement aux piscines et aux enceintes installées à compter du 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une piscine ou une enceinte acquises avant le 1^{er} juillet 2021, mais installées au plus tard le 30 septembre 2021, sont aussi exemptées de cette exigence.

SOURCE : MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Consultez l'intégralité du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles sur le site du MAMH.

Il est impératif de consulter la Municipalité afin d'obtenir un permis avant l'installation d'une piscine.

Vous avez mis votre ligne à l'eau, mais savez-vous réellement ce qui s'y accroche?



Des espèces aquatiques envahissantes peuvent s'accrocher à votre bateau ou à vos équipements et se propager dans un nouveau plan d'eau.

Nettoyer pour ne pas propager les envahisseurs

Un simple nettoyage des embarcations et des équipements, loin de tous plans d'eau, contribue à préserver l'équilibre de votre environnement. Soyez prévenant en suivant ces 4 étapes sur place ou avant votre prochaine visite, sur un autre plan d'eau.



Inspecter tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés



Vider l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir (moteur, viviers, glacières, etc.)



Nettoyer et sécher l'embarcation et tous les équipements



Répéter l'opération après chaque visite d'un nouveau plan d'eau

Pour plus de détails sur les techniques à utiliser, consultez le Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes sur notre site Web www.mffp.gouv.qc.ca

Babillard

50e anniversaire de l'APPLA

TEXTE : SYLVAIN LÉGER

Cet été, l'association des propriétaires pour la protection de lac Argile, souligne ses 50 ans d'existence. Dès ses débuts en 1972, l'association s'est donnée comme mandat la protection des eaux, de la faune et de la flore, et de promouvoir un milieu de vie agréable. Prenons action et protégeons ce joyau de la communauté Valboisienne.

Cet été nous tiendrons deux activités d'importance dans le cadre du 50e anniversaire, soit :

Journée de golf familial, le dimanche 24 juillet, au terrain Royal Papineau;

Épluchette de blé d'Inde et chien-chaud, le samedi 6 août, au lac de l'Argile;

Utiliser les coordonnées du communiqué, afin de vous inscrire aux activités.

Votre participation constitue une occasion importante, de démontrer votre souci et votre solidarité envers la protection de l'environnement et de notre qualité de vie dans notre belle municipalité de Val-des-Bois. Venez en discuter avec nous.

Pour plus d'information, veuillez nous contacter à : loisirs@appla.ca

Merci de votre participation et au plaisir de vous rencontrer.



CÉLÉBRATION 50^e ANNIVERSAIRE DE L'APPLA

APPLA JOURNÉE DE GOLF AMICALE

Formule 4 balles meilleure balle - Vegas

Participation : individuelle, en duo, ou quatuor

Quand ? : Le dimanche 24 juillet

Terrain Royal Papineau, lac de l'Argile

Heure de départ : 13h00, simultané - shot gun

Coût golf et souper : 130 \$ tx incl. / joueur

Repas souper : 45 \$ tx incl. / convive

Poulet-bœuf-saumon, 3 salades, dessert, thé / café

Il y aura plusieurs prix de présence ainsi que des
concours d'adresse

Formulaire d'inscription et information
loisirs@appla.ca

APPLA RENCONTRE SOCIALE ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE ET CHIEN CHAUD

Quand ? : Le samedi 6 août à compter de 13 h 00

Terrain famille Jean Lauzon, lac de l'Argile

Chemin de la Montagne, Val-des-Bois, lac Argile,

Entrée à gauche après le pont de bois

* Coût : - 10 \$ /adulte - 7 \$ / adolescent

* Enfant de 12 ans et moins gratuit

Famille de 4 personnes : 25 \$

Un bazar se fera sur place au bénéfice des activités de
l'APPLA. Nous sollicitons votre participation, afin de
donner des articles dont vous n'avez plus de besoin.

Formulaire d'inscription et information

loisirs@appla.ca

Soirée

« Comme dans l'temps ! »

Feux d'artifice / Feu de camp / 50-50

Apportez votre guitare et votre plus beau sourire pour une soirée autour du feu « comme dans l'temps ! »

- 23 juin / 19:00 -
terrain de balle

Alcool en vente sur place.

Aucun breuvage ni nourriture de l'extérieur toléré sur le site.

À vous la parole



**ATELIER D'INITIATION AUX
CHAMPIGNONS SAUVAGES ET AUX
PLANTES COMESTIBLES
LE DIMANCHE 28 AOÛT 2022
DE 11 H À 16 H
AU BUREAU MUNICIPAL DE BOWMAN
120 \$ PAR PERSONNE**

**Notions de base sur la cueillette de champignons.
Où, quand et comment les cueillir.
Survol de l'identification botanique.
Randonnée et cueillette.**

N'oubliez pas carnet et crayon, souliers fermés, pantalons longs, crème solaire et chasse-moustique.

**POUR S'INSCRIRE OU OBTENIR DE L'INFORMATION
CONTACTEZ CHANTALE MINEAULT AU 819 208-4892**



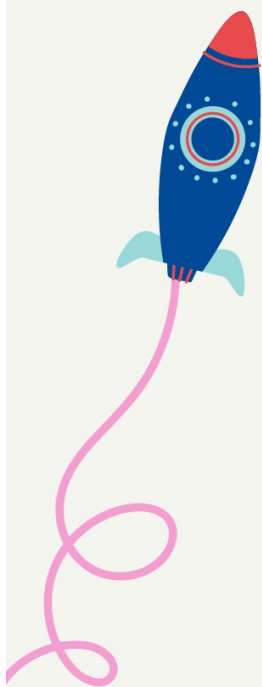
OFFRE D'EMPLOI SERVICE DE GARDE CHEZ LÉLÉ

LE SERVICE DE GARDE CHEZ LÉLÉ EST À LA RECHERCHE D'UN REMPLAÇANT OCCASIONNEL À RAISON D'UNE JOURNÉE PAR SEMAINE, PARFOIS PLUS.
(115 \$/JOUR)

EN PLUS D'AIMER LES ENFANTS, LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT AVOIR COMPLÉTÉ UN COURS DE 12 H SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (DISPONIBLE CHEZ ÉDUCATOUT EN FORMAT PAPIER OU EN LIGNE), UN COURS DE RCR EN GARDERIE ET POUR LES ALLERGIES SÉVÈRES ET FOURNIR UNE PREUVE D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES (AU FRAIS DU CPE).

AU PLAISIR DE TRAVAILLER AVEC VOUS.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ?
VEUILLEZ CONTACTER ÉLISE LÉPINE AU 819 454-2470.



Organismes

Tournoi de balle familial

TEXTE : COMITÉ ORGANISATEUR



Cette année, les enfants seront gâtés! Le comité souhaite miser sur la relève et propose aux enfants qui seront présents plusieurs ateliers pour parfaire leurs techniques de balle.

Samedi 23 juillet de 11 h à 14 h

Atelier de perfectionnement BASEBALL avec l'académie des aigles (jaimelabaseball.ca)

Dimanche 24 juillet de 12 h à 14 h

Atelier de perfectionnement avec une lanceuse de renommée des 4 Chevaliers Easton.

Maquilleuse et tire à l'eau (dunk tank) sur place les 2 jours pour le plaisir de tous.

Apportez votre gant de baseball!



A.G.A. La mie du partage

TEXTE : DIANE GUY

Invitation à assister à l'Assemblée Générale Annuelle de la Mie du Partage.

Quand ? : le jeudi 16 juin 2022 à 19 h

Où ? : au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Garde

Merci pour votre soutien.

Si vous avez des questions, contactez Diane au 819 454-2974

Le mardi c'est à l'Âge d'Or que ça se passe!

01 juin	07 juin	14 juin	21 juin	28 juin	05 juillet
Corvée annuelle à 9 h 30	Ouverture jeux d'été à 10 h	Jeux 10 h Réunion à 12 h 30	Jeux à 10 h	Jeux à 10 h	Jeux à 10 h



Mini-Golf



Pétanque



Jeu de Fers



Jeux de poches cornhole



Poches



Shuffleboard

Organismes

Équipe de tricoteuses bénévoles au service du Cercle de Fermières

TEXTE : LES FERMIERES DU CERCLE DE VAL-DES-BOIS ET BOWMAN



Suzette Brabant, Lisette Bertrand, Chantal Potvin, Suzanne St-Denis, Micheline et Manon Crête.
Absente sur la photo: Catherine Carle



Le 5 mai nous recevions pour un dîner ces dames qui sans être membres de notre Association acceptent de donner temps et amour en confectionnant des tricots qui sont remis à Noël à des personnes âgées, malades, organismes, associations et établissements de notre région.

Merci, chères dames d'être là pour nous aider à accomplir notre mission.

Si vous avez des balles de laine à donner, appelez Marie-Paule Cyr au 819 454-2196.

Liste des organismes

 <p>Association des pompiers volontaires Pierre Thibault, président</p>	 <p>Club de l'Âge d'Or « Les Bons Copains » Hélène Madore, présidente 819 454-2036</p>	 <p>Festival Country Bowman Val-des-Bois 819 661-0563</p>
<p>Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile Andre Beauchamp info@appla.ca</p> 	 <p>Club de chasse et pêche Roxane Blanchard chassepechedbb@hotmail.com</p>	<p>La Mie du Partage Diane Guy, présidente 819 454-2974</p>
 <p>Cercle de Fermières Denise Dubois, présidente 819 454-2008</p>	<p>Comité des Loisirs Annik Lachaine, présidente 819 208-6595</p> 	<p>Mouvement Arts et Culture Anne Trépanier, présidente 819 454-6766</p> 
 <p>Chevaliers de Colomb, Conseil 6045 Richard Bastien, grand chevalier 819 454-2640</p>	<p>La Fabrique Céline Vadnais, présidente 819 454-2310</p>	 <p>La Voix des Parents Kim Beaulieu 819 918-4053</p>

Jun Juillet 2022



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
05/06	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	11/06
	BIBLIO		BIBLIO		BINGO	
12/06	13/06	14/06	15/06	16/06	17/06	18/06
	BIBLIO		BIBLIO		BINGO	Distribution de compost (p.11) et jeu d'évasion (p.15)
19/06	20/06	21/06	22/06	23/06	24/06	25/06
JOYEUSE Fête des Pères	BIBLIO		BIBLIO	Soirée comme dans l'temps (p. 20)	BINGO	
26/06	27/06	28/06	29/06	30/06	01/07	02/07
	BIBLIO		BIBLIO		BINGO	
03/07	04/07	05/07	06/07	07/07	08/07	09/07
	BIBLIO		BIBLIO		BINGO	
10/07	11/07	12/07	13/07	14/07	15/07	16/07
	BIBLIO		BIBLIO		BINGO	



Séance du conseil



Collecte ordures



Collecte recyclage



Collecte matières organiques



Taxes municipales



Bibliothèque